



MESSAGE n°2 DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DES HAUTS-DE-SEINE  
et de la DIRECTION DE L'INSTITUTION SAINT-DOMINIQUE  
à la Communauté éducative et aux anciens élèves de l'Institution Saint-Dominique de Neuilly  
aux chefs d'établissement de l'Enseignement Catholique des Hauts-de-Seine

Boulogne-Billancourt, le 13 mars 2025

Nous vous avons informés le 3 mars dernier de faits d'une extrême gravité survenus à l'Institution Notre-Dame de Betharram (64) dont un surveillant a été censeur à Saint-Dominique de Neuilly entre 1989 et 1997.

A la suite de ce courrier, plusieurs témoignages nous sont parvenus pouvant mettre en cause des personnes ayant travaillé à Saint-Dominique. Les personnes mises en cause à ce jour ne sont plus en poste dans l'établissement.

Nous redisons notre compassion pour les victimes et notre volonté claire : « Tout doit être mis en œuvre – et avec détermination – pour que la parole soit libérée, que la lumière soit faite, dans une coopération sans réserve, sans restriction, avec les autorités publiques compétentes ».

Ces témoignages reçus ont immédiatement été portés à la connaissance des services du Procureur de la République de Nanterre avec qui nous sommes en liaison directe.

Nous rappelons les numéros utiles pour :

- **TEMOIGNER : Procureur de la République de Nanterre**, [signalements-med.tj-nanterre@justice.fr](mailto:signalements-med.tj-nanterre@justice.fr), avec vos coordonnées indispensables pour permettre de vous contacter et diligenter des investigations sur des faits susceptibles de revêtir une qualification pénale.
- **ÊTRE ÉCOUTÉ :**
  - **Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique des Hauts-de-Seine** : 01.86.04.30.56 [ddec92@ec92.eu](mailto:ddec92@ec92.eu)
  - **Chefs d'établissement de l'Institution Saint-Dominique** : 01.40.88.92.20
  - **Cellule d'écoute du Diocèse de Nanterre** : 06.81.74.23.44 [ecoutevictime@diocese92.fr](mailto:ecoutevictime@diocese92.fr)
  - **Instance indépendante France-Victimes** : 01 41 83 42 17 ou site de l'Instance Nationale Indépendante de Reconnaissance et de Réparation (INIRR) – [www.inirr.fr](http://www.inirr.fr)

La protection des mineurs est une priorité absolue dans nos établissements comme dans le diocèse.

Que chacun soit assuré de la détermination de tous les acteurs de l'Enseignement Catholique à garantir la sécurité de tous ceux et celles qui y sont accueillis.

Que soient aussi remerciés toutes celles et ceux qui accomplissent avec professionnalisme, droiture et engagement sans faille la mission essentielle d'accompagnement au service des jeunes.

A vos côtés,

Chantal Desbarrières  
*Directrice Diocésaine des Hauts-de-Seine*

Romuald Clérouin  
*Chef d'Établissement coordinateur*

Georges Anglès  
*Chef d'Établissement de l'École*